

Le Schéma départemental des espaces naturels

2010-2020

Conférence régionale
de la biodiversité
Le 22 juin 2010



Contexte après 35 ans d'intervention en faveur des espaces naturels



Forêt de la Corbière – Pays de Vitré

- 51 ENS ouverts au public
- 2600ha en propriété
- 1 intervention en régie (120 agents)

- aucune étude globale depuis près de 30 ans
- pas de plan d'intervention stratégique actualisé
- un usage des ENS en croissance
- une communication locale à améliorer

Quelle stratégie d'intervention pour le Conseil général pour les 10 années à venir ?



Une phase d'évaluation - 2008

Une phase de concertation - 2009

- La concertation externe

- Des réunions à l'échelle des Pays (avril-juin 2009)
- Des rencontres de Départements voisins
- Un séminaire technique (le 24 juin 2009)
- Comité Consultatif de l'Environnement (experts du groupe 'Biodiversité')

- La concertation interne

- 20 services, 10 directions, 5 pôles
- Le Conseil de synthèse



→ Le schéma départemental des espaces naturels

Une politique volontaire tournée vers la
mise en réseau des espaces
et des acteurs

→ **9 axes stratégiques**

→ **48 actions**

Axe stratégique 3

Gérer les espaces naturels sensibles de manière planifiée et concertée

Le Département est propriétaire de 104 espaces naturels sensibles pour lesquels il a la responsabilité de protéger et préserver de manière pérenne la qualité écologique et paysagère. Afin d'atteindre cet objectif, il définit sur la base d'inventaires et de diagnostics préalables les actions nécessaires à la préservation de ce patrimoine. Inscrites dans un plan de gestion (ou calendrier de gestion pour les sites de faible surface), les actions

de restauration, d'entretien voire d'aménagements garantissent la pérennité des milieux et des espèces. Ces actions sont le fruit d'un travail scientifique mené par le service des espaces naturels et le résultat d'une concertation locale, à travers les échanges menés dans le cadre des comités de gestion locaux.



Chevaux malossiers du Parbau dans les landes de Jourdais - Pays de Fougères

Schéma départemental des espaces naturels sensibles 2010-2020

Axe stratégique 3

Action n°1

Poursuivre la rédaction des documents de planification de la gestion des espaces naturels sensibles

Coût :
550 000 euros

Pilotage :
• Département d'Ille-et-Vilaine :
- Service des espaces naturels

Acteurs impliqués :
• Département d'Ille-et-Vilaine :
- Services développement local des agences départementales
• Partenaires associatifs, scientifiques et universitaires
• Bureaux d'étude

Délais :
Avant 2012 | Avant 2015 | Avant 2020

Indicateurs d'évaluation :
• Nombre de plans de gestion rédigés
• Nombre de calendriers de gestion rédigés

Constat :

- Pour être efficace et cohérente dans le temps, la gestion d'un espace naturel sensible est programmée sur plusieurs années dans le cadre d'un plan de gestion (ou calendrier de gestion). Sur plusieurs espaces naturels sensibles la gestion n'est pas encore à ce jour planifiée.
- La rédaction d'un plan de gestion implique de mener les diagnostics écologique et socio-économique préalables et indispensables à la définition des actions de gestion et de valorisation des sites.
- État d'avancement et de mise en œuvre des plans et calendriers de gestion au 1er janvier 2010 :
- 11 plans de gestion rédigés
- 9 calendriers de gestion rédigés dont 3 sur sites boisés.

Objectifs :

- Disposer de plans (ou calendriers) de gestion opérationnels sur les espaces naturels sensibles prioritaires
- Actualiser les plans de gestion dont la durée et les actions prévues arrivent à leur terme.

Moyens :

- S'inspirer de la méthodologie de l'atelier technique des espaces naturels (A ten) pour la rédaction des plans de gestion
- Rédiger ces documents de planification en interne ou en déléguer la rédaction à des prestataires extérieurs (bureaux d'études, associations) avec un rythme de 4 à 8 documents par an
- S'associer aux partenaires scientifiques (universitaires, associatifs) pour les phases de diagnostics écologiques



Agrion d'égypte

Axe stratégique n°1

Poursuivre et améliorer la connaissance du patrimoine naturel, géologique et paysager d'Ille et Vilaine

- **Développer la connaissance des habitats et espèces prioritaires en Ille et Vilaine**



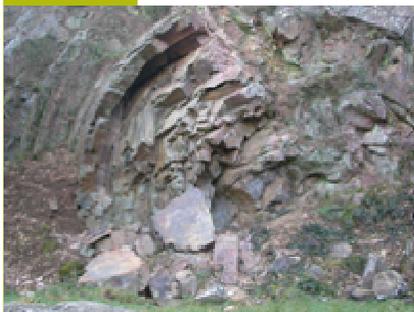
- **Participer à la démarche d'élaboration d'un atlas des paysages en Ille-et-Vilaine**



Axe stratégique n°2

Redynamiser et conforter la politique foncière en faveur du patrimoine naturel

- Conforter et équilibrer le réseau foncier des **Espaces Naturels Sensibles** en atteignant la préservation de 3000 ha d'ici 2020
- Actualiser la stratégie foncière sur le littoral, notamment en baie du Mont Saint Michel, entre le Conservatoire du littoral et le Département



- Mener une intervention foncière spécifique en faveur de la préservation du patrimoine géologique

Axe stratégique n°3

Gérer les Espaces Naturels Sensibles de manière planifiée et concertée

- **Consolider les conventionnements agricoles et tendre vers l'exemplarité des pratiques agricoles sur les ENS**
- **Créer un lien entre la politique ENS et les mesures agro-environnementales (MAE)**



Axe stratégique n°5

Prévoir et anticiper les grands aménagements sur les espaces naturels sensibles et les voies vertes

- **Réhabiliter la qualité écologique des étangs Départementaux**

Les sites ENS avec un étang



• Espace naturel avec un étang



Axe stratégique n°7

Positionner la politique des espaces naturels en Ille et Vilaine en développant une complémentarité avec les autres dispositifs de préservation du patrimoine naturel

- **S'engager dans la démarche Natura 2000**
- **Accompagner le projet de PNR Rance-Côte d'Emeraude**



Evaluation financière de la politique des Espaces Naturels Sensibles de 2010 à 2020

- 93M € sur 11 ans
- Dont 47M € en frais de personnel (régie)
- Financement d'autres politiques environnementales
- Augmentation de la TDENS à 2%